

Solidarité France Grèce pour la santé



juin 2016

Une caravane de solidarité pour les dispensaires sociaux

C'est un projet qui se discutait depuis un moment déjà en région parisienne et en Bretagne. Nous avons donc invité toutes les personnes, les comités qui font de la solidarité dans leur ville à une réunion pour organiser ce projet.

Déclaration commune des collectifs solidaires avec le peuple grec

Répondant à l'appel du collectif Solidarité France Grèce pour la Santé et de l'association Bretagne Grèce Solidarité Santé, plus de 80 personnes de 23 collectifs locaux venant de plus de 20 villes et départements (*) se sont retrouvées le 20 février 2016 pour faire le point sur la solidarité avec les dispensaires sociaux grecs et le combat du peuple grec contre les politiques d'austérité imposées par l'union européenne et mises en œuvre par les autorités grecques.

Nous y avons fait le point sur les conséquences toujours plus dramatiques de ces politiques sur la santé, l'accès aux soins et la protection sociale avec la progression du chômage, de l'exclusion et des annonces sur une nouvelle baisse des pensions de retraite.

Nous avons également constaté que le combat politique et la résistance des dispensaires autogérés se maintiennent et se développent. Nous avons décidé, en lien avec notre propre combat contre l'austérité en France et en Europe, de poursuivre et d'amplifier notre travail de solidarité politique et concrète avec les dispensaires. Des dizaines de voyages ont déjà permis de nouer des relations et d'acheminer du matériel (médical et pharmaceutique), et plusieurs délégations se sont rendues en Grèce en 2015. Nous avons décidé de mettre sur pied une caravane militante de la solidarité pour le mois d'octobre qui achèverait le matériel collecté et permettrait de réaliser par étapes des initiatives publiques solidaires.

Nous appelons l'ensemble des forces associatives, syndicales et politiques, les militants réunis en collectifs ou individuels, à soutenir cette initiative notamment financièrement et à y participer.

Le combat continue :

- contre l'austérité au service des banques et des marchés financiers,
- pour un front de résistance à la dette et ses créanciers,
- pour le respect des droits humains fondamentaux et des biens communs, au premier rang desquels l'accès à la santé et aux soins,



- pour que vive la solidarité internationale entre les peuples.

(*) Aubagne, Aube, Auxerre, Avignon, Bordeaux, Bretagne, Caen, Clermont, Gard, Grenoble, Isère, Lannion, Lille, Lyon, Marseille, Morbihan, Nancy, Normandie, Paris, Poitiers, Rennes, Saint-Malo, Tarn, Troyes, Toulouse, Trégor, Val-d'Oise, Vaucluse, Vitry-sur-Seine, Yonne. Ont participé des représentants de : Fédération nationale des centres de santé, Syndicat national de l'enseignement supérieur-FSU, Solidaires, Syndicat national des chirurgiens-dentistes des centres de santé, la coordination Cgt de Sanofi, Sud Santé-Sociaux, Union syndicale de la psychiatrie, Union syndicale des centres de santé, Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde, Transform ! Europe, Ensemble, PCF.

Dans ce lien seront rassemblés tous les infos, annonces, communiqués etc. concernant la caravane.

https://solidariteaveclagrececollectifs.wordpress.com/la_caravane/

Toutes les informations sur l'activité du collectif : <http://solidaritefrancogrecque.wordpress.com/>
Pour recevoir les informations vous pouvez vous inscrire sur notre site et/ou à la newsletter : <https://newslettercollectifsfgs.wordpress.com>
Pour nous contacter : france.grece.solidarite.sante@gmail.com

La déclaration des dispensaires sociaux solidaires

La 5e Rencontre nationale des Dispensaires et Pharmacies Sociaux Solidaires (DPSS) s'est tenue le 3 avril 2016 à Thessalonique, voici le communiqué qui en est sorti et la résolution au sujet de l'accord EU-Turquie (page suivante).

La nécessité qui nous a fait naître reste intacte.

Nous, DPSS, collectifs luttant pour préserver la vision d'un système de santé public, gratuit et sans exclusion, nous ne pouvons aujourd'hui ni rester en silence ni tolérer notre instrumentalisation de la part du gouvernement.

Nous sommes **des structures autogérées** qui pratiquent la démocratie directe et fonctionnent de manière anti-hiérarchique. Pendant cinq ans, nous sommes la preuve vivante d'une communauté qui montre ce dont les gens sont capables quand ils coopèrent à égalité, dans une perspective de résistance, de création collective et de solidarité concrète. Pendant toutes ces années, ayant comme seul appui la société, nous avons mené un combat en toute indépendance pour réduire la morbidité des pauvres, empêcher la mort des exclus, défendre la santé comme un bien public et marcher sur le chemin de l'émancipation sociale.

Dans cette sombre conjoncture, marquée par le **prolongement des politiques mémorandaires**, l'accentuation et la multiplication des obstacles pour l'accès de la population aux soins, il est impératif de faire sortir la santé de l'étau des politiques austéritaires et des restrictions budgétaires criminelles.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous continuerons :

- de lutter contre les politiques de paupérisation de la population, contraires de fait à notre vision d'un accès aux soins et à la santé libre, égalitaire et de qualité.

- d'être l'« œil » et l'« oreille » de la société contre toute inégalité en matière de santé, ainsi que l'appui de tout patient face à des obstacles insurmontables pour l'accès aux services du Système National de Santé.

- de fournir des soins de santé primaires et des médicaments à toute personne qui, malgré la nouvelle loi, ne bénéficie toujours pas de la couverture maladie, et, notamment, aux migrants « sans pa-

piers».

- de mener des actions antiracistes et antifascistes, en défendant en particulier les droits des personnes auxquelles le dernier accord UE-Turquie ne réserve qu'un traitement barbare (enfermement, confinement, expulsion, refoulement).

- de nous coordonner et agir à l'échelle nationale tout en mettant la pression sur le gouvernement pour la suppression de l'Organisme de Gestion des Rétributions des Hôpitaux, pour la modification de la nouvelle loi, des décisions ministérielles et de toute législation à venir, et en exigeant toujours et constamment la couverture complète, de qualité et à temps de tous les besoins de la population en matière de soins et de médicaments.

- de contribuer de concert avec le mouvement social à ouvrir une voie à la mise en œuvre d'une médecine holistique, orientée vers la recherche des solutions aux problèmes des personnes souffrantes non seulement en raison d'une maladie, mais en raison de la pauvreté et l'exclusion sociale.

Sur la base de nos principes et nos possibilités et tout en tenant compte des besoins locaux, les DPSS font de leur mieux à l'égard **des réfugiés et des migrants arrivés en Grèce**. Ils interviennent dans les centres d'accueil ouverts et revendiquent une présence autonome pour répondre aux besoins et aux souhaits des réfugiés.

Nous ne pouvons ni accepter ni tolérer le fonctionnement des centres de rétention fermés ou des camps de détention ; nous intervenons avec toutes nos forces et ressources et selon nos propres prin-

cipes à tout lieu d'accueil et de séjour des réfugiés et des migrants.

Nous, les DPSS :

- cherchons à établir des contacts directs avec les réfugiés dans le but de l'auto-organisation ; dénonçons les morbides conditions de vie dans les camps ; y recensons les besoins médicaux ; accueillons, quand cela est possible, les réfugiés dans nos propres locaux.

- ne participerons à aucune coordination nationale liée à l'État, mais collaborerons étroitement avec les collectifs et les



Le chargement de l'échographe à Bagnole pour Thessalonique en février 2016

initiatives locales, dans les quartiers et les villes, dont la finalité n'est pas seulement de subvenir aux besoins les plus élémentaires, mais aussi d'intégrer pleinement les réfugiés dans le tissu social.

- dénonçons le récent accord de la honte entre l'UE et la Turquie qui divise arbitrairement les êtres humains en légaux et illégaux et qui piétine le droit à l'asile.

Vivre ensemble avec les réfugiés et les migrants, c'est possible, vivre avec des fascistes il est hors de question.

Sur la résolution Union européenne - Turquie au sujet des migrant-es

Les conclusions du Conseil Européen (datées du 16-17 mars) relèvent d'une politique inacceptable.

Une politique qui viole la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, qui crée un cordon sanitaire visant à protéger les pays du centre de l'Europe. Une politique qui transforme la Grèce en un énorme ghetto, en un territoire de répression croissante à l'égard des réfugiés et migrants. Cette politique va accentuer la misère aussi bien des Grecs que des réfugiés. D'importantes responsabilités politiques reviennent au gouvernement grec, dans la mesure où il a abandonné toute revendication, il n'a pas exercé son droit de veto, pour le maintien des frontières européennes ouvertes, il a accepté de facto que Idomeni devienne la nouvelle ligne frontalière de l'Europe. La Grèce restera au-delà de cette frontière, mais restera toujours membre de l'UE, ne serait-ce que pour appliquer des mémorandums dévastateurs et pour continuer de payer ses créanciers tout en piétinant les besoins et violant les droits les plus fondamentaux des Grecs et des migrants.

L'accord UE - Turquie met en lambeaux le Droit International et la Convention de Genève.

Il sert à une UE xénophobe en lui permettant de se « débarrasser » de la question des réfugiés tout en transformant cette dernière en une question gréco-turque. Cet accord fait de la Grèce un serviteur dévoué des élites occidentales, seules responsables de la crise des

réfugiés à travers leurs guerres et leurs interventions géopolitiques au Moyen-Orient. Le retrait du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et de Médecins Sans Frontières apporte la preuve supplémentaire que, sur la base de ce pacte honteux entre l'UE et la Turquie, lesdits « hotspot » deviennent des centres de rétention fermés, des prisons aux conditions inhumaines pour les réfugiés et les migrants.

Cette évolution marque un important **tournant réactionnaire** en matière de traitement réservé aux réfugiés. Il s'agit clairement d'une mesure d'enfermement et de ghettoïsation de tous les réfugiés et migrants séjournant en Grèce ; une mesure qui les expose à la menace permanente d'expulsion et de retour forcé à l'enfer dont ils sont parvenus à s'échapper ; une mesure de confinement dans des zones isolées au plus loin des villes, de la protection, du soutien et de la solidarité des populations locales qui se mobilisent en leur faveur. De plus, l'utilisation de l'armée pour l'organisation et la garde de différents types de camps donne à l'armée un rôle autonome et de premier plan particulièrement inquiétant quant à l'avenir ainsi annoncé.

5e rencontre nationale des DPSS, Thessalonique, avril 2016 : Les DPSS de Arta, Corinthe, Drama, Ellinikon, Iraklion, Kalamata, Néa Philadelphia /Néa Chalkidona/ Néa Ionia, Néa Smyrni, Préveza, Réthymnon, Salamine, Thessalonique. En grec : <http://www.kia-thess.gr/gr/yliko/arhra/243-5-2>



Le City Plaza à Athènes

A l'origine de notre collectif en janvier 2013, une petite dizaine de grec-ques

de Paris lance un appel afin de créer un collectif unitaire de solidarité concrète avec le peuple grec.

Les dispensaires sociaux travaillent pour la santé publique, l'accès de la population à un droit parmi les plus élémentaires, le droit à la santé et aux soins, gravement bafoué par les politiques d'austérité. Une intervention donc relevant d'une urgence au quotidien. Et un fonctionnement éminemment politique, d'initiative citoyenne, par en bas, démocratique, horizontal, participatif et autogestionnaire, et qui donc se distingue clairement de la charité et de l'humanitaire. Il y a de plus, une finalité claire de défense et de rétablissement d'un service de santé public, gratuit, universel, accessible à tous et toutes et de qualité. Dès leur fondation, les dispensaires déclarent qu'ils ont vocation à disparaître, à s'auto-dissoudre, une fois que les conditions d'existence d'un tel système seront atteintes.

Les camarades et ami-es français-es

répondent immédiatement à l'appel et on arrive rapidement, à la constitution de ce collectif avec le soutien de toute la palette des organisations de la gauche française – de la vraie gauche – ainsi que de personnes non-encartées. On opte pour un fonctionnement en collectif et pas en association – un peu à l'image des dispensaires, qui récusent tout statut formel et officiel – tout en assumant à la fois les avantages et les inconvénients de ce choix. L'association convoi syndical met à la disposition du collectif son compte bancaire.

Les objectifs : - la sensibilisation de la population sur la crise en Grèce et les actions de résistance des dispensaires.

- la collecte des fonds financiers et du matériel médical et pharmaceutique à leur destination.

- la facilitation des liens entre des structures françaises et des dispensaires, dans le but d'établir et de pérenniser des rapports directs et de procéder à des actions communes.

- la participation à toute initiative de solidarité concrète avec le peuple grec et pour une Europe sociale et démocratique, délivrée du carcan austéritaire.

Des actions : soutien financier et militant, collecte et transport de matériel (un cabinet dentaire, un échographe, des fauteuils...), médicaments, organisation de débats, projections...

État des lieux de la santé

Avec le 3e mémorandum, l'ère austéritaire continue avec le chômage, la paupérisation, l'exclusion, la récession. Malgré des annonces en grande pompe du gouvernement :

- un rétablissement de l'accès universel aux soins primaires hospitaliers pour les personnes ne bénéficiant pas de la sécurité et les sans papiers,
- des embauches d'urgence de 4 500 salariés dans le système de santé public,
- une baisse du coût des examens médicaux pour les plus démunis,
- une réglementation censée freiner la marchandisation et l'incursion du privé dans le secteur de la santé...

La seule mesure concrète pendant ces 12 derniers mois a été l'abolition du ticket de 5 euros pour l'accès aux soins hospitaliers. Et sous la pression continue des « partenaires européens », elle est jugée « financièrement préjudiciable » pour la mise en place des contre-réformes programmées.

La troïka contre la santé : toute décision gouvernementale doit être approuvée de manière commune par les ministères de l'économie, des finances et de l'intérieur et en respectant toujours les critères imposés par le FMI, la BCE, la Commission européenne et le fond de stabilité. Ce qui vide de sens et rend caduque toute autonomie d'un gouvernement « souverain » et des instances administratives du pays.

Avant même l'éclatement de la crise de la dette, en 2010, la Grèce faisait partie des pays de l'UE avec les plus faibles dépenses publiques allouées à la santé. Pendant presque 20 ans, l'hôpital public et les structures assurant les soins primaires de la population se sont dégradées. L'éclatement de la crise leur a été fatal.

De 2010 à 2012, les fusions et la fermeture d'hôpitaux, les disparitions des lits ont battu tous les records : 8 grands hôpitaux et quelques 10000 lits. Le nombre des centres de santé et les services hospitaliers attachés à la sécurité a rétréci comme peau de chagrin au moment où l'explosion du chômage a eu comme conséquence l'exclusion sans ménagement d'un tiers de la population du système de santé publique. De 2012 à 2014, les dépenses pour la santé ont

diminué de 28%, quand au Portugal, en Irlande, Espagne, l'Italie, Estonie, Lettonie ou Lituanie elles diminuaient de 10%. Les hôpitaux n'avaient plus de seringues, masques, pansements et n'étaient plus en mesure de fournir de médicaments. Les salarié-es, ayant déjà subi des coupes salariales à la hauteur de 30%, accumulaient plusieurs mois de primes impayées tout en étant appelé-es à répondre à une surcharge de travail.

Des contrats et des conditions de travail : A l'heure actuelle, les besoins en personnel hospitalier sont estimés entre 20 et 25000 personnes tous secteurs confondus (6000 médecins et 20000 infirmiers et personnels paramédicaux). A l'hôpital Evangelismos, 560 personnes travaillent déjà sous le statut d'auto-entrepreneur. En décembre dernier, le gouvernement a annoncé 585 embauches (infirmiers et paramédicaux) sous contrats de travail relevant du privé, hors conventions collectives, et ne dépassant pas les 12 mois. Et paradoxe significatif : la Cour européenne a condamné la Grèce à une amende de 150 millions d'euros pour non respect des 48 heures de travail par semaine réglementaire. Ce montant correspond exactement à l'embauche de 6000 médecins chefs de clinique...

Le ministre de la santé souhaite que **les régions, les communes et les mairies** puissent couvrir une partie des frais du fonctionnement courant des hôpitaux publics (achat et maintien du matériel et des appareils médicaux, travaux et réparations des bâtiments, frais d'énergie – électricité, eau, téléphone, chauffage...). On décentralise le coût du fonctionnement quotidien en le léguant aux collectivités locales déjà en faillite...

Vos dons sont nos moyens d'action

Ils contribuent concrètement à faire vivre la solidarité et la résistance à l'austérité.

- Chèque à Convoi Syndical, 25, rue des Envierges, 75020, Paris.
- Par virement à : La Banque Postale CCP 2796496A020
- Par paypal sur le site.

Parrainages soutiens médicaments

Pour engager un parrainage pour un dispensaire, si vous souhaitez envoyer des médicaments, vous êtes invité-es à prendre un contact direct avec les structures concernées. La liste complète des dispensaires et pharmacies autogérés avec leurs coordonnées est présente sur le blog du collectif, ainsi que le plan où vous pouvez visualiser leur localisation exacte sur la carte. <http://solidaritefrancogrecque.wordpress.com/liste-des-dispensaires-sociaux-2/>

solidaritefrancogrecque.wordpress.com/liste-des-dispensaires-sociaux-2/

L'utilisation des fonds

Les dons individuels servent exclusivement à la solidarité directe avec les dispensaires. L'infrastructure matérielle : tracts, transport de matériel, voyages... a été prélevée sur les dons des organisations ou associations membres. Nous avons réalisé beaucoup d'initiatives, participé à des rassemblements, manifestations, aux Nuits debout... Nous avons aussi rapporté des produits de l'entreprise autogérée Vio-me que nous vendons en soutien dans les initiatives.

Les dons aux dispensaires : 7000 euros au dispensaire de Thessalonique pour répartition selon les besoins de tous les dispensaires (juillet 2013). **5500** euros en juillet 2014 (Péristéri, Naupacte, Patras, Athènes-Iktinos, Exarchia). **1000** en décembre 2014 (dispensaire social / pharmacie d'Athènes, Nea Ionia/Nea Filadelfia/Nea Halkidona, Kifa, Korrydallos). **10000** euros en mai 2015, répartis entre les dispensaires de Halandri, Péristéri, Vyronas et Néa Smyrni, Korydallos, Elliniko, Patissia, Néa Ionia, Zografou, Athènes Iktinou 2. **300** en août 2015 (Lesbos). Le Pyrée **500** en août 2015. **2000** pour 3 dispensaires de Crète en septembre 2015 : Agio Nikolaos, Retymnon et Chania. **600** pour Thessalonique, **700** pour Peristeri et **2000** pour Athènes en octobre 2015. **7000** pour Thessalonique à nouveau pour répartition entre les dispensaires. Et **500** au City Plaza un hotel qui accueille les réfugié-es et a mis en place une petite structure de santé.